

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 00327

Numéro SIREN : 395 133 978

Nom ou dénomination : A T 2 T - ACIER TRANSFORME TARGE TOURNIER

Ce dépôt a été enregistré le 28/12/2021 sous le numéro de dépôt B2021/016470

PLAQUETTE ANNUELLE 2020

A T 2 T

LES ROUARDES
42320 GRAND-CROIX

APE : 2550B
Siret : 39513397800019

 Sommaire

1. Comptes annuels	1
Bilan actif	2
Bilan passif	3
Compte de résultat	4
Compte de résultat (suite)	5
Annexe Aux Comptes Annuels	6
2. Détail des comptes	25
Bilan détaillé	26
Compte de résultat détaillé	30
3. Autres Informations	34
Balance générale	35

PLAQUETTE ANNUELLE 2020

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Comptes annuels

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	47 259		47 259	47 259
Autres immobilisations incorporelles	255 821	255 821		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	91 469		91 469	91 469
Constructions	694 052	688 200	5 851	10 210
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 711 228	1 889 561	821 667	3 066
Autres immobilisations corporelles	265 407	252 792	12 615	24 360
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				255 000
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	3 187		3 187	3 187
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 587		1 587	1 587
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 070 010	3 086 375	983 636	436 139
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	3 180 259	47 759	3 132 500	3 803 891
En-cours de production (biens et services)	36 134		36 134	30 976
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	9 313 302	587 606	8 725 696	7 760 042
Autres créances	681 640	115	681 525	900 162
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	114 506		114 506	169 269
Charges constatées d'avance (3)	13 769		13 769	6 026
TOTAL ACTIF CIRCULANT	13 339 610	635 480	12 704 130	12 670 367
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	17 409 621	3 721 855	13 687 766	13 106 506
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 109 760	1 109 760
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	4 654 064	4 654 064
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	51 000	51 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-2 605 401	-3 032 384
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 154 799	426 983
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		786 407
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 364 222	3 995 830
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	22 802	41 262
Provisions pour charges	128 321	116 619
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	151 123	157 881
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 800 752	4 195 533
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 320 941	3 893 492
Dettes fiscales et sociales	819 702	752 979
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	231 027	110 791
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	9 172 421	8 952 795
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	13 687 766	13 106 506
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	9 172 421	8 952 795
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	33 487 669	121 925	33 609 594	36 547 048
Production vendue (services)	30 498		30 498	31 282
Chiffre d'affaires net			33 640 092	36 578 330
Production stockée			5 159	-12 937
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			20 976	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			123 503	192 089
Autres produits			2 097	38
Total produits d'exploitation (I)			33 791 826	36 757 520
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			27 672 777	29 031 394
Variations de stock			668 462	1 870 479
Autres achats et charges externes (a)			2 813 032	3 160 136
Impôts, taxes et versements assimilés			198 603	212 032
Salaires et traitements			1 282 292	1 277 344
Charges sociales			483 119	493 063
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			47 503	41 689
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			153 743	109 733
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			25 411	75 232
Autres charges			33 966	12 713
Total charges d'exploitation (II)			33 378 908	36 283 815
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			412 918	473 705
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			3 937	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			3 937	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			40 195	46 055
Différences négatives de change			5	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			40 200	46 055
RESULTAT FINANCIER (V-IV)			-36 263	-46 055
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			376 655	427 650

Compte de résultat (suite)

	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	11 025	
Sur opérations en capital	8 810	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	786 407	
Total produits exceptionnels (VII)	806 242	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 659	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		666
Total charges exceptionnelles (VIII)	1 659	666
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	804 583	-666
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	26 440	
Total des produits (I+III+V+VII)	34 602 005	36 757 520
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	33 447 207	36 330 537
BENEFICE OU PERTE	1 154 799	426 983
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	35 937	40 150

PLAQUETTE ANNUELLE 2020

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe Aux Comptes Annuels

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A T 2 T

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 13 687 766 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 154 799 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 01/06/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général et modifié par les règlements ANC 2015-06, 2016-07, 2018-01, 2018-02 et 2019-09.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Le principe de continuité de l'exploitation retenu dans l'élaboration de ces comptes est notamment sous-tendu par un soutien du Groupe Klöckner.

En effet le 14 avril 2021, la société Klöckner & CO, maison mère ultime de Kloeckner Metals France Holding SAS a confirmé par courrier son intention de soutenir financièrement si nécessaire Kloeckner Metals France Holding et ses filiales directes et indirectes (dont AT2T SAS) de façon à ce qu'elles puissent assurer le règlement de leurs passifs exigibles pendant une durée d'un an à compter de la date de cette lettre et ensuite dans un avenir prévisible.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Conformément à la RECO n° 2013-02 relative au traitement dans les comptes individuels des provisions pour l'indemnité de départ à la retraite, la société a choisi de reconnaître en résultat les écarts actuariels et d'appliquer la méthode dite "2" de la recommandation. Le choix de cette méthode permet de conserver une compatibilité des comptes par rapport à l'exercice précédent pour lequel la même méthode d'évaluation avait été retenue.

Conformément au dispositif de comptabilisation et de reprise de la provision pour hausse des prix défini à l'article 313-1 du PCG, la direction a décidé d'anticiper l'arrêt de comptabilisation de cette provision et de procéder à la reprise des soldes antérieurs. Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le Coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déductions des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisation ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 20 ans
- * Agencements des constructions : 2 à 20 ans
- * Installations techniques : 2 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 2 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 1 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti.

La société comptabilise une provision pour dépréciation des marchandises dès lors que la valeur de réalisation nette est inférieure à la valeur brute des stocks. Ainsi deux types de provisions sont calculés :

-Une provision pour obsolescence : la dépréciation des produits obsolètes ou endommagés identifiés dans les entrepôts est déterminée par référence à prix probable de réalisation.

-Une provision pour marge négative : la dépréciation est calculée à partir des prix de vente futurs estimés sur la base des informations existantes à la date de clôture.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

-Pensions et retraites :

Les engagements en matière de départ en retraite (indemnités de fin de carrière et retraite complémentaire) sont comptabilisés sous forme de provision. Ils sont calculés annuellement par des actuaires indépendants en utilisation la méthode des unités de crédit projetées .

Les changements d'hypothèses actuarielles qui affectent l'évaluation des obligations sont traités comme des gains et pertes actuariels, ils sont enregistrés en résultat de l'exercice de leur constatation.

Cette méthode est maintenue pour l'exercice 2020 , conformément à la méthode dite "2" de la RECO n° 2013-02 de l'ANC relative à l'évaluation et à la comptabilisation des engagements de retraite.

Les principales hypothèses actuarielles propres aux engagements de retraite :

Taux d'inflation : 1.75%

Taux d'actualisation : 0.40%

Progression future des salaires : 1.75%

Table de Mortalité : INSEE 2014-16

Age de départ à la retraite : 62 ans pour les non cadres/ 64 ans pour les cadres

Conditions de départ : Départ volontaire

Taux de charges sociales : 40.79%

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée. Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Ne sont mentionnées que les informations sur les principaux impacts jugés pertinents par le management à la lecture des états financiers et qui sont enregistrés dans ses comptes.

Au besoin, il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées si tel est le cas.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer

Règles et méthodes comptables

les conséquences précises sur les exercices à venir.

Faits caractéristiques

Changement de méthodes comptables

Conformément au dispositif de comptabilisation et de reprise de la provision pour hausse des prix défini à l'article 313-1 du PCG, la direction a décidé d'anticiper l'arrêt de comptabilisation de cette provision et de procéder à la reprise des soldes antérieurs. Il en résulte un produit sur 2020 de 786 k€.

Autres éléments significatifs

Hormis cet évènement et les impacts du Covid 19, il n'y a pas d'autres faits caractéristiques.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	47 259			47 259
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	255 821			255 821
Immobilisations incorporelles	303 080			303 080
- Terrains	91 469			91 469
- Constructions sur sol propre	403 990			403 990
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	290 062			290 062
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 861 228	850 000		2 711 228
- Installations générales, agencements aménagements divers	150 363			150 363
- Matériel de transport	27 800			27 800
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	87 244			87 244
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes	255 000		255 000	
Immobilisations corporelles	3 167 156	850 000	255 000	3 762 156
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	3 187			3 187
- Prêts et autres immobilisations financières	1 587			1 587
Immobilisations financières	4 774			4 774
ACTIF IMMOBILISE	3 475 010	850 000	255 000	4 070 010

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	255 821			255 821
Immobilisations incorporelles	255 821			255 821
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	403 990			403 990
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	279 852	4 359		284 211
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 858 162	31 399		1 889 561
- Installations générales, agencements aménagements divers	126 002	11 745		137 748
- Matériel de transport	27 800			27 800
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	87 244			87 244
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 783 050	47 503		2 830 553
ACTIF IMMOBILISE	3 038 871	47 503		3 086 375

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 10 010 298 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 587		1 587
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	9 313 302	9 313 302	
Autres	681 640	681 640	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	13 769	13 769	
Total	10 010 298	10 008 711	1 587
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - RRR à obtenir	99 979
Etat - produits à recevoir	43 467
Total	143 446

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des stocks

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Marge négative Obsolescence	47 759
TOTAL	47 759

Les créances dépréciées à hauteur de 588 K€ se rapportent à des clients pour lesquels une procédure est engagée ou qui présentent une forte antériorité.

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 109 760,00 euros décomposé en 65 280 titres d'une valeur nominale de 17,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/09/2020.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-3 032 384
Résultat de l'exercice précédent	426 983
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	-2 605 401
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-2 605 401
Total des affectations	-2 605 401

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2020	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2020
Capital	1 109 760				1 109 760
Primes d'émission	4 654 064				4 654 064
Réserve légale	51 000				51 000
Report à Nouveau	-3 032 384	426 983			-2 605 401
Résultat de l'exercice	426 983	-426 983	1 154 799		1 154 799
Provisions réglementées	786 407			786 407	
Total Capitaux Propres	3 995 830		1 154 799	786 407	4 364 222

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix	786 407		786 407	
Amortissements dérogatoires				
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	786 407		786 407	
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles			786 407	

Conformément au dispositif de comptabilisation et de reprise de la provision pour hausse des prix défini à l'article 313-1 du PCG, la direction a décidé d'anticiper l'arrêt de comptabilisation de cette provision et de procéder à la reprise des soldes antérieurs pour 786 K€;

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	41 262	13 709	32 169		22 802
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	116 619	11 702			128 321
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	157 881	25 411	32 169		151 123
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		25 411	32 169		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 9 172 421 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	2 800 752	2 800 752		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 320 941	5 320 941		
Dettes fiscales et sociales	819 702	819 702		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	231 027	231 027		
Produits constatés d'avance				
Total	9 172 421	9 172 421		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	2 800 752			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	301 673
Associés intérêts courus à payer	6 166
Dettes provis. pr congés à payer	102 336
Personnel - autres charges à payer	11 875
Charges sociales s/congés à payer	42 981
Charges sociales - charges à payer	5 992
Prov charges sociales/prime à payer	38 167
Etat - autres charges à payer	33 156
Clients - RRR à accorder	41 546
Total	583 892

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	13 769		
Total	13 769		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	31/12/2020
France	33 518 167
Export	121 924
TOTAL	33 640 092

Charges et produits d'exploitation et financiers

Eléments imputables à un autre exercice

Résultat financier

	31/12/2020	31/12/2019
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3 937	
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	3 937	
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	40 195	46 055
Différences négatives de change	5	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	40 200	46 055
Résultat financier	-36 263	-46 055

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	1 659	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		11 025
Autres produits		8 810
Provisions réglementées sur stocks		786 407
TOTAL	1 659	806 242

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	1 154 799
+ Impôts sur les bénéfices	26 440
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	1 181 238
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	-786 407
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	394 832

Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	376 655	26 440	350 215
+ Résultat exceptionnel	804 583		804 583
- Participations des salariés			
Résultat comptable	1 181 238	26 440	1 154 799
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE			
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés de 28 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 9840 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	35 144
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	35 144
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Montant de la créance future	9 840
(A - B - C - D) * 28 %	

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 31/12/2006, la société A T 2 T SAS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe KLOECKNER METALS FRANCE SA.

Depuis l'exercice ouvert au 31/12/2006, la société KLOECKNER METALS FRANCE SAS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe KLOECKNER METALS FRANCE HOLDING SAS.

La société est intégrée fiscalement dans le cadre du régime de groupe constitué en application des articles 223A et suivants du CGI. Dans le cadre de cette intégration, les relations entre la société et la société tête de groupe Kloeckner Metals France Holding SAS sont réglées par une convention signée le 1 Janvier 2006, qui a été renouvelée par tacite reconduction.

Le principe général retenu dans cette convention peut être résumé comme suit :

. Les sociétés intégrées seront toujours, dans la mesure du possible, replacées dans une situation patrimoniale identique à celle qui aurait été la leur si le régime d'intégration n'avait pas existé.

. Toutes les charges complémentaires résultant de l'application du régime seront à la charge de la société tête de groupe, celle-ci bénéficiant, en contrepartie, des économies que le régime pourra générer.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 34 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	7	
Agents de maîtrise et techniciens	2	
Employés	3	
Ouvriers	22	
Total	34	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Conformément à l'article R-123-198-1 du Code de Commerce, cette information n'est pas fournie car elle conduirait indirectement à communiquer une rémunération individuelle.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : KLOCKNER & CO SE

Forme : SE

SIREN :

Au capital de : 249 375 000 euros

Adresse du siège social :

AM SILBERPALAIS 1 47057 DUISBURG
ALLEMAGNE

<http://www.kloeckner.com/en/investors.html>

AT2T – ACIER TRANSFORME TARGE TOURNIER

Société par Actions Simplifiée au capital de 1.109.760 €

Siège Social : Les Rouardes

LA GRAND CROIX

395 133 978 RCS SAINT-ETIENNE

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUEEN DATE DU 30 JUIN 2021

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

PROCES VERBAL DES DECISIONS

Le 30 juin 2021 à 10h, la société KLOECKNER METALS FRANCE SAS, Société par Actions Simplifiées au capital social de 25.441.516,80 € dont le siège social est situé 173-179 Boulevard Félix Faure – 93300 AUBERVILLIERS, identifiée sous le numéro 352 645 501 RCS BOBIGNY, représentée par Monsieur François CALAIS, Responsable Juridique, dûment habilité aux présentes en vertu d'une délégation de pouvoirs, en date du 28 juin 2021, de Monsieur Bernhard WEISS, Représentant légal du Président,

agissant en qualité d'associé unique et de Président de la SAS AT2T, reconnaît que :

- 1) Monsieur Bernhard WEISS, en sa qualité de Représentant de la personne morale Présidente, a établi les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et son rapport de gestion sur l'exercice 2020 ;
- 2) Le Commissaire aux Comptes, KPMG SA, a établi son rapport sur les comptes annuels ;
- 3) Ces comptes et ces rapports ont été régulièrement communiqués ainsi que le texte du projet des présentes décisions ;
- 4) L'inventaire a été tenu à sa disposition au siège social ;
- 5) Lui ont été également communiqués les documents suivants :
 - un exemplaire des statuts de la Société et du projet de nouveaux statuts,
 - la copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux Comptes,

puis statue, ès qualités, sur les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION - APPROBATION DES COMPTES

L'associé unique, Kloeckner Metals France SAS, après avoir pris connaissance des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et du rapport de gestion du Président sur l'exercice 2020, approuve, tels qu'ils ont été présentés, ces comptes se soldant par un bénéfice de 1 154 798,65 €.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion du Président.

FC

L'associé unique donne en conséquence à Monsieur Bernhard WEISS, ès qualités, quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette décision est adoptée par l'associé unique

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice 2020 s'élevant à un bénéfice de 1 154 798,65 € comme suit :

affectation aux autres postes de réserves :	0 €
affectation à la réserve légale :	0 €
versement de dividendes :	0 €
affectation au report à nouveau :	1 154 798,65 €

Après cette affectation, le report à nouveau s'élèvera à -1 450 602,20 €.

Conformément à la loi, il est rappelé que les dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Nb. d'actions	Dividende (€)	Total (€)
2019	65 280	0	0
2018	65 280	0	0
2017	65 280	0	0

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'associé unique prend acte que le montant des charges non déductibles des résultats imposables s'élève pour 2020 à 4 014€, et l'impôt correspondant à 1 123,92 €.

Cette décision est adoptée par l'associé unique

TROISIEME DECISION - CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.227-10 DU CODE DE COMMERCE

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L.227-10 du Code de Commerce n'est intervenue, ni ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Cette décision est adoptée par l'associé unique

QUATRIEME DECISION - CONSTITUTION DE CAUTIONS, AVALS ET GARANTIES

L'associé unique confirme que le Président ne pourra, sans y être autorisé par une décision de l'associé unique, en application des statuts, délivrer des cautions, avals et garanties au nom de la Société au-delà de 458 000 €, cette limitation n'étant pas applicable à l'égard des administrations fiscales et douanières.

FC

Cette autorisation est délivrée en tant que de besoin jusqu'à la décision de l'associé unique statuant sur l'approbation des comptes de l'exercice 2021.

Cette décision est adoptée par l'associé unique

**CINQUIEME DECISION – POUVOIRS EN VUE D'EFFECTUER LES FORMALITES
LEGALES ET REGLEMENTAIRES DE PUBLICITE**

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales et réglementaires de publicité.

Cette décision est adoptée par l'associé unique

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par l'associé unique.

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

AT2T S.A.S.

***Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels***

Exercice clos le 31 décembre 2020
AT2T S.A.S.
Les Rouardes 42320 LA GRAND CROIX

KPMG SA
société française membre du réseau
KPMG constitué de cabinets
indépendants adhérents de KPMG
International Limited, une société de
droit anglais ("private company limited
by guarantee").

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

AT2T S.A.S.

Les Rouardes 42320 LA GRAND CROIX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'attention de l'associé unique de la société AT2T S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AT2T S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

KPMG SA
société française membre du réseau
KPMG constitué de cabinets
indépendants adhérents de KPMG
International Limited, une société de droit
anglais ("private company limited by
guarantee").

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels qui vous sont adressés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ; il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 29 juin 2021

KPMG S.A.

Alexandra Saastamoinen

Associée

PLAQUETTE ANNUELLE 2020

A T 2 T

LES ROUARDES
42320 GRAND-CROIX

APE : 2550B
Siret : 39513397800019

Sommaire

1. Comptes annuels	1
Bilan actif	2
Bilan passif	3
Compte de résultat	4
Compte de résultat (suite)	5
Annexe Aux Comptes Annuels	6
2. Détail des comptes	25
Bilan détaillé	26
Compte de résultat détaillé	30
3. Autres Informations	34
Balance générale	35

PLAQUETTE ANNUELLE 2020

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Comptes annuels

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	47 259		47 259	47 259
Autres immobilisations incorporelles	255 821	255 821		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	91 469		91 469	91 469
Constructions	694 052	688 200	5 851	10 210
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 711 228	1 889 561	821 667	3 066
Autres immobilisations corporelles	265 407	252 792	12 615	24 360
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				255 000
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	3 187		3 187	3 187
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 587		1 587	1 587
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 070 010	3 086 375	983 636	436 139
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	3 180 259	47 759	3 132 500	3 803 891
En-cours de production (biens et services)	36 134		36 134	30 976
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	9 313 302	587 606	8 725 696	7 760 042
Autres créances	681 640	115	681 525	900 162
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	114 506		114 506	169 269
Charges constatées d'avance (3)	13 769		13 769	6 026
TOTAL ACTIF CIRCULANT	13 339 610	635 480	12 704 130	12 670 367
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	17 409 621	3 721 855	13 687 766	13 106 506
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 109 760	1 109 760
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	4 654 064	4 654 064
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	51 000	51 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-2 605 401	-3 032 384
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 154 799	426 983
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		786 407
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 364 222	3 995 830
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	22 802	41 262
Provisions pour charges	128 321	116 619
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	151 123	157 881
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 800 752	4 195 533
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 320 941	3 893 492
Dettes fiscales et sociales	819 702	752 979
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	231 027	110 791
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	9 172 421	8 952 795
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	13 687 766	13 106 506
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	9 172 421	8 952 795
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	33 487 669	121 925	33 609 594	36 547 048
Production vendue (services)	30 498		30 498	31 282
Chiffre d'affaires net			33 640 092	36 578 330
Production stockée			5 159	-12 937
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			20 976	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			123 503	192 089
Autres produits			2 097	38
Total produits d'exploitation (I)			33 791 826	36 757 520
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			27 672 777	29 031 394
Variations de stock			668 462	1 870 479
Autres achats et charges externes (a)			2 813 032	3 160 136
Impôts, taxes et versements assimilés			198 603	212 032
Salaires et traitements			1 282 292	1 277 344
Charges sociales			483 119	493 063
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			47 503	41 689
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			153 743	109 733
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			25 411	75 232
Autres charges			33 966	12 713
Total charges d'exploitation (II)			33 378 908	36 283 815
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			412 918	473 705
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			3 937	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			3 937	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			40 195	46 055
Différences négatives de change			5	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			40 200	46 055
RESULTAT FINANCIER (V-IV)			-36 263	-46 055
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			376 655	427 650

Compte de résultat (suite)

	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	11 025	
Sur opérations en capital	8 810	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	786 407	
Total produits exceptionnels (VII)	806 242	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 659	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		666
Total charges exceptionnelles (VIII)	1 659	666
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	804 583	-666
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	26 440	
Total des produits (I+III+V+VII)	34 602 005	36 757 520
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	33 447 207	36 330 537
BENEFICE OU PERTE	1 154 799	426 983
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	35 937	40 150

PLAQUETTE ANNUELLE 2020

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe Aux Comptes Annuels

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A T 2 T

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 13 687 766 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 154 799 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 01/06/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général et modifié par les règlements ANC 2015-06, 2016-07, 2018-01, 2018-02 et 2019-09.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Le principe de continuité de l'exploitation retenu dans l'élaboration de ces comptes est notamment sous-tendu par un soutien du Groupe Klöckner.

En effet le 14 avril 2021, la société Klöckner & CO, maison mère ultime de Kloeckner Metals France Holding SAS a confirmé par courrier son intention de soutenir financièrement si nécessaire Kloeckner Metals France Holding et ses filiales directes et indirectes (dont AT2T SAS) de façon à ce qu'elles puissent assurer le règlement de leurs passifs exigibles pendant une durée d'un an à compter de la date de cette lettre et ensuite dans un avenir prévisible.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Conformément à la RECO n° 2013-02 relative au traitement dans les comptes individuels des provisions pour l'indemnité de départ à la retraite, la société a choisi de reconnaître en résultat les écarts actuariels et d'appliquer la méthode dite "2" de la recommandation. Le choix de cette méthode permet de conserver une compatibilité des comptes par rapport à l'exercice précédent pour lequel la même méthode d'évaluation avait été retenue.

Conformément au dispositif de comptabilisation et de reprise de la provision pour hausse des prix défini à l'article 313-1 du PCG, la direction a décidé d'anticiper l'arrêt de comptabilisation de cette provision et de procéder à la reprise des soldes antérieurs. Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le Coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déductions des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisation ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 20 ans
- * Agencements des constructions : 2 à 20 ans
- * Installations techniques : 2 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 2 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 1 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti.

La société comptabilise une provision pour dépréciation des marchandises dès lors que la valeur de réalisation nette est inférieure à la valeur brute des stocks. Ainsi deux types de provisions sont calculés :

-Une provision pour obsolescence : la dépréciation des produits obsolètes ou endommagés identifiés dans les entrepôts est déterminée par référence à prix probable de réalisation.

-Une provision pour marge négative : la dépréciation est calculée à partir des prix de vente futurs estimés sur la base des informations existantes à la date de clôture.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

-Pensions et retraites :

Les engagements en matière de départ en retraite (indemnités de fin de carrière et retraite complémentaire) sont comptabilisés sous forme de provision. Ils sont calculés annuellement par des actuaires indépendants en utilisation la méthode des unités de crédit projetées .

Les changements d'hypothèses actuarielles qui affectent l'évaluation des obligations sont traités comme des gains et pertes actuariels, ils sont enregistrés en résultat de l'exercice de leur constatation.

Cette méthode est maintenue pour l'exercice 2020 , conformément à la méthode dite "2" de la RECO n° 2013-02 de l'ANC relative à l'évaluation et à la comptabilisation des engagements de retraite.

Les principales hypothèses actuarielles propres aux engagements de retraite :

Taux d'inflation : 1.75%

Taux d'actualisation : 0.40%

Progression future des salaires : 1.75%

Table de Mortalité : INSEE 2014-16

Age de départ à la retraite : 62 ans pour les non cadres/ 64 ans pour les cadres

Conditions de départ : Départ volontaire

Taux de charges sociales : 40.79%

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée. Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Ne sont mentionnées que les informations sur les principaux impacts jugés pertinents par le management à la lecture des états financiers et qui sont enregistrés dans ses comptes.

Au besoin, il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées si tel est le cas.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer

Règles et méthodes comptables

les conséquences précises sur les exercices à venir.

Faits caractéristiques

Changement de méthodes comptables

Conformément au dispositif de comptabilisation et de reprise de la provision pour hausse des prix défini à l'article 313-1 du PCG, la direction a décidé d'anticiper l'arrêt de comptabilisation de cette provision et de procéder à la reprise des soldes antérieurs. Il en résulte un produit sur 2020 de 786 k€.

Autres éléments significatifs

Hormis cet évènement et les impacts du Covid 19, il n'y a pas d'autres faits caractéristiques.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	47 259			47 259
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	255 821			255 821
Immobilisations incorporelles	303 080			303 080
- Terrains	91 469			91 469
- Constructions sur sol propre	403 990			403 990
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	290 062			290 062
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 861 228	850 000		2 711 228
- Installations générales, agencements aménagements divers	150 363			150 363
- Matériel de transport	27 800			27 800
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	87 244			87 244
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes	255 000		255 000	
Immobilisations corporelles	3 167 156	850 000	255 000	3 762 156
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	3 187			3 187
- Prêts et autres immobilisations financières	1 587			1 587
Immobilisations financières	4 774			4 774
ACTIF IMMOBILISE	3 475 010	850 000	255 000	4 070 010

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	255 821			255 821
Immobilisations incorporelles	255 821			255 821
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	403 990			403 990
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	279 852	4 359		284 211
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 858 162	31 399		1 889 561
- Installations générales, agencements aménagements divers	126 002	11 745		137 748
- Matériel de transport	27 800			27 800
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	87 244			87 244
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 783 050	47 503		2 830 553
ACTIF IMMOBILISE	3 038 871	47 503		3 086 375

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 10 010 298 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 587		1 587
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	9 313 302	9 313 302	
Autres	681 640	681 640	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	13 769	13 769	
Total	10 010 298	10 008 711	1 587
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - RRR à obtenir	99 979
Etat - produits à recevoir	43 467
Total	143 446

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des stocks

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Marge négative Obsolescence	47 759
TOTAL	47 759

Les créances dépréciées à hauteur de 588 K€ se rapportent à des clients pour lesquels une procédure est engagée ou qui présentent une forte antériorité.

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 109 760,00 euros décomposé en 65 280 titres d'une valeur nominale de 17,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/09/2020.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-3 032 384
Résultat de l'exercice précédent	426 983
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	-2 605 401
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-2 605 401
Total des affectations	-2 605 401

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2020	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2020
Capital	1 109 760				1 109 760
Primes d'émission	4 654 064				4 654 064
Réserve légale	51 000				51 000
Report à Nouveau	-3 032 384	426 983			-2 605 401
Résultat de l'exercice	426 983	-426 983	1 154 799		1 154 799
Provisions réglementées	786 407			786 407	
Total Capitaux Propres	3 995 830		1 154 799	786 407	4 364 222

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix	786 407		786 407	
Amortissements dérogatoires				
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	786 407		786 407	
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles			786 407	

Conformément au dispositif de comptabilisation et de reprise de la provision pour hausse des prix défini à l'article 313-1 du PCG, la direction a décidé d'anticiper l'arrêt de comptabilisation de cette provision et de procéder à la reprise des soldes antérieur pour 786 K€;

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	41 262	13 709	32 169		22 802
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	116 619	11 702			128 321
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	157 881	25 411	32 169		151 123
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		25 411	32 169		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 9 172 421 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	2 800 752	2 800 752		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 320 941	5 320 941		
Dettes fiscales et sociales	819 702	819 702		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	231 027	231 027		
Produits constatés d'avance				
Total	9 172 421	9 172 421		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	2 800 752			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	301 673
Associés intérêts courus à payer	6 166
Dettes provis. pr congés à payer	102 336
Personnel - autres charges à payer	11 875
Charges sociales s/congés à payer	42 981
Charges sociales - charges à payer	5 992
Prov charges sociales/prime à payer	38 167
Etat - autres charges à payer	33 156
Clients - RRR à accorder	41 546
Total	583 892

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	13 769		
Total	13 769		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

31/12/2020	
France	33 518 167
Export	121 924
TOTAL	33 640 092

Charges et produits d'exploitation et financiers

Éléments imputables à un autre exercice

Résultat financier

	31/12/2020	31/12/2019
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3 937	
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	3 937	
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	40 195	46 055
Différences négatives de change	5	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	40 200	46 055
Résultat financier	-36 263	-46 055

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	1 659	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		11 025
Autres produits		8 810
Provisions réglementées sur stocks		786 407
TOTAL	1 659	806 242

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	1 154 799
+ Impôts sur les bénéfices	26 440
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	1 181 238
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	-786 407
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	394 832

Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	376 655	26 440	350 215
+ Résultat exceptionnel	804 583		804 583
- Participations des salariés			
Résultat comptable	1 181 238	26 440	1 154 799
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE			
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés de 28 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 9840 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	35 144
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	35 144
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Montant de la créance future	9 840
(A - B - C - D) * 28 %	

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 31/12/2006, la société A T 2 T SAS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe KLOECKNER METALS FRANCE SA.

Depuis l'exercice ouvert au 31/12/2006, la société KLOECKNER METALS FRANCE SAS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe KLOECKNER METALS FRANCE HOLDING SAS.

La société est intégrée fiscalement dans le cadre du régime de groupe constitué en application des articles 223A et suivants du CGI. Dans le cadre de cette intégration, les relations entre la société et la société tête de groupe Kloeckner Metals France Holding SAS sont réglées par une convention signée le 1 Janvier 2006, qui a été renouvelée par tacite reconduction.

Le principe général retenu dans cette convention peut être résumé comme suit :

. Les sociétés intégrées seront toujours, dans la mesure du possible, replacées dans une situation patrimoniale identique à celle qui aurait été la leur si le régime d'intégration n'avait pas existé.

. Toutes les charges complémentaires résultant de l'application du régime seront à la charge de la société tête de groupe, celle-ci bénéficiant, en contrepartie, des économies que le régime pourra générer.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 34 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	7	
Agents de maîtrise et techniciens	2	
Employés	3	
Ouvriers	22	
Total	34	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Conformément à l'article R-123-198-1 du Code de Commerce, cette information n'est pas fournie car elle conduirait indirectement à communiquer une rémunération individuelle.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : KLOCKNER & CO SE

Forme : SE
SIREN :

Au capital de : 249 375 000 euros

Adresse du siège social :
AM SILBERPALAIS 1 47057 DUISBURG
ALLEMAGNE

<http://www.kloeckner.com/en/investors.html>